



COMPTE-RENDU RÉUNION COMITÉ DIRECTEUR DU 08/05/2021.
Club-House du Club de Changé à 14h00.

Présents		
BRANGIER Bernard	Président Club de Changé	Président CD
COLIN Alain	Club de Meslay du Maine	Trésorier CD
BERNARD-DROUET Patrick	Secrétaire Club de Mayenne	Secrétaire CD
BENOIST Eric	Club de Changé	Secrétaire-Adjoint CD
GRISON Didier	Club de Changé	Trésorier-Adjoint CD
GENIN Frédéric	Club de Changé	Membre
GENDRY Fabien	Président Club de Mayenne	Membre
MASSÉ Thierry	Club de Changé	Membre
SAUVAGE Anthony	Club de Changé	Membre

Absent excusé		
HERVÉ Florian	Club de Laval	Vice-Président CD

L'ensemble du Comité Directeur étant présent ou excusé, la séance débute à 14h10.

ORDRE DU JOUR

1° - SITE INTERNET.

a) Présentation.

Comme décidé lors de la réunion du Comité directeur du 23 novembre dernier, Eric BENOIST s'est chargé de l'élaboration du site internet du Comité départemental 53 et va procéder à sa création via l'hébergeur OVH. Il en présente les différents thèmes que l'on pourra trouver sur ce site et précise que l'on y retrouvera une multitude d'informations telles que (liste non exhaustive) :

- l'organigramme du CD 53 ;
- le calendrier des compétitions et les résultats, avec des liens vers le site du Comité régional ;
- les différents records départementaux ;
- les différents classements ;
- des photos et vidéos ;
- des liens utiles ;
- un blog, etc ...

Il est aussi prévu d'y afficher tous les PV d'Assemblées générales et les compte-rendus de réunions du Comité directeur ainsi que d'y mettre des liens vers les sites des Clubs du département qui en sont pourvus. A cet effet, un courriel va être adressé aux Présidentes et Présidents des Clubs afin d'obtenir les adresses de leurs sites internet.

b) Modalités.

Il a été décidé de souscrire chez l'hébergeur OVH, parmi différentes possibilités, à une offre minimale appelée « PERSO » qui permet une capacité de 100 GO pour 2,99 € HT € d'abonnement mensuel (3,60 € TTC).

Par ailleurs, le nom de domaine acheté sera **cd53tiralarc.fr** qui est gratuit la première année et coûte 6,99 € HT les années suivantes (8,39 € TTC).

Eric BENOIST se charge de la mise en route du site ainsi que des premiers paiements et sera administrateur du site associé à Alain COLIN.

2° - LOGO ET PLAQUETTE CD.

En même temps qu'Eric BENOIST élaborait le site internet du Comité, il a planché sur un nouveau logo plus moderne qui a été présenté lors de cette réunion et adopté à l'unanimité. Ce nouveau logo apparaîtra sur le site et, dès que possible, sur tous les documents officiels du Comité.

Les pastilles de l'ancien logo, apposées notamment sur les récompenses des tournois départementaux, continueront quant à elles à être utilisées jusqu'à épuisement du stock.

Par ailleurs, la plaquette du Comité va être mise à jour des derniers changements, notamment pour ce qui concerne les nouveaux dirigeants de Clubs et autres informations pratiques.

Pour finir il est décidé de faire réaliser des cartes de visites au nom du Comité (prestataire et quantité à choisir). Eric BENOIST et Alain COLIN se chargent de la maquette et de la finalisation de l'opération.

3° - COMMISSIONS.

Une demande de création de deux commissions a été portée à l'étude : « jeunes et parcours ». Après appel auprès des membres du Comité directeur, seule la commission « parcours » voit le jour avec Thierry MASSÉ comme responsable, assisté de Florian HERVÉ. La création de la commission « jeunes » reste dans l'immédiat en suspens et fera sans doute l'objet d'une étude ultérieure.

4° - FORMATIONS.

Le Comité réfléchit sur des formations à proposer, pour quels publics, quelles armes et quelles disciplines ? Jeunes, adultes, classiques, poulies, salle, parcours ? Ces formations pourraient avoir lieu à partir du dernier trimestre 2021 sur une base de 4 ou 5 séances sur 4 mois environ. Il est prévu d'y réfléchir jusqu'à la prochaine réunion du Comité, sur la base d'un devis présenté par le Club de Laval. Il est acté la demande d'un autre devis qui sera faite à Franck CADORET, BE de la région.

Par ailleurs, il est signalé la présence de deux autres BE dans le département : Thierry MASSÉ au Club de Changé et Sébastien CHAPELLE au Club de Château-Gontier.

Pour finir, le Comité directeur réfléchit sur le montant de la participation qui pourrait être demandée aux Clubs bénéficiaires de ces formations. Un montant de 5 € par archer est avancé.

5° - LIEUX POUR LES RÉUNIONS DU COMITÉ.

Il est décidé que toutes les Assemblées Générales du Comité auront lieu au CREPS de Laval car la location d'une salle y est gratuite pour ce genre de réunion (remboursée par le CDOS). En revanche, pour les simples réunions du Comité directeur, et dès lors que la location d'une salle du CREPS devient payante, il est décidé, pour des raisons pratiques, de les faire dans l'immédiat dans le Club-House du Club de Changé qui présente l'avantage, entre autres, d'être central par rapport aux autres Clubs.

6° - CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX.

Quel que soit le Club organisateur d'un championnat départemental quel qu'il soit (salle, extérieur, etc...), il est décidé à l'unanimité la pratique systématique des duels après des tirs de qualification. Par ailleurs, les tarifs d'engagement sont fixés pour toutes ces compétitions à 6 € pour les jeunes et 8 € pour les adultes afin de proposer des prix qui restent abordables pour tout le monde.

7° - PRÉPARATION D'UN MANDAT TYPE POUR LES CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX.

Pour des raisons pratiques, pour tous les championnats départementaux et quels que soient les Clubs qui les organisent, il est décidé qu'il n'y aurait plus qu'un seul type de mandat calqué sur celui utilisé par le Comité régional. Eric BENOIST veut bien se charger de la rédaction de ce nouveau mandat.

8° - PROJET SPORTIF DÉPARTEMENTAL.

Le projet sportif départemental 2021/2024 élaboré par le Président Bernard BRANGIER avec relecture des Trésorier et Secrétaire va être joint à ce compte-rendu de réunion et envoyé aux membres du Comité Directeur. Il pourra bien sûr être modifié et complété.

9° - INVENTAIRE MATÉRIEL CD.

Le Président Bernard BRANGIER a présenté une liste assez ancienne du matériel appartenant au Comité départemental, fournie par Guy BARREAU (ancien Président du CD 53). Ce matériel était en partie prêté soit à des Clubs dans le cadre notamment d'une création (arcs pour JAVRON et LE HORPS), soit à des personnes physiques (arc à poulies, laser mètre, etc...). Autant certains matériels sont localisés (chevalets à Laval, ChronoTir actuellement à Changé par exemple (mais change régulièrement de club pour les concours), autant d'autres matériels sont « dans la nature » et difficiles à répertorier. Il est donc décidé de se renseigner sur le devenir de quelques matériels (arc à poulies, laser mètre, etc...) et de considérer que le matériel prêté aux Clubs, compte-tenu de son ancienneté et de sa valeur résiduelle sorte de l'inventaire. Il convient donc faire une remise à zéro de cet inventaire et de refaire le point sur le matériel restant dès que possible.

Par ailleurs, Guy BARREAU a restitué l'ordinateur portable que lui avait confié le CD dans le cadre de sa Présidence. Compte-tenu de l'âge de cet ordinateur et de son obsolescence, il est convenu de le sortir de l'inventaire.

10° - POINT SUR LES FINANCES.

A l'heure de cette réunion, Alain COLIN (Trésorier du CD) fait le point sur les finances du Comité. Le Compte courant est créditeur de **2 657 €** et le Livret de **9 443 €**, ce qui laisse apparaître une situation saine.

11° - QUESTIONS DIVERSES.

Montant de la part départementale de la licence : ce montant est actuellement fixé à **7 €** et il s'est posé la question d'une baisse éventuelle pour tenir compte de la crise sanitaire actuelle. Il a été décidé de ne pas baisser cette part si c'est pour la rétablir au même montant les prochaines années. Par ailleurs, cela reste transparent pour le licencié et cela évite à chaque Club de trop modifier ses tarifs d'une année sur l'autre. Pour finir, cela permet au Comité de tabler sur le même montant de recettes licences chaque année et éventuellement d'attribuer des aides ponctuelles ou de financer des interventions ou animations.

Invitation aux réunions des Présidents de Clubs en exercice : comme déjà décidé lors de la réunion du Comité du 23 novembre dernier, les Présidents de Clubs en exercice seront systématiquement invités aux réunions du Comité directeur où ils n'auront qu'un rôle consultatif. Par ailleurs, ils devront être présents physiquement et ne pourront pas se faire représenter.

Championnat départemental tirs extérieurs 2021: le championnat départemental de tirs extérieurs qui aurait dû avoir lieu à Changé le 9 mai 2021 est annulé. En fonction des conditions sanitaires à venir, ce championnat pourrait être organisé par le Club de Château-Gontier le **dimanche 6 juin 2021** ou à défaut par le Club du Genest-St-Isle le **dimanche 4 juillet 2021**.

Subvention ANS : Bernard BRANGIER présente succinctement la demande de subvention que le Comité a adressé à l'Agence Nationale du Sport par le biais du Compte ASSO, avec entre autres 650 € pour les féminines, 360 € au titre de la reprise d'activité et 900 € pour les jeunes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.

La prochaine réunion du Comité directeur est fixée au **samedi 26 juin 2021** à 14h00 dans le Club-House du Club de Changé.

A Changé le 15 mai 2021.

Bernard BRANGIER
Président du Comité Départemental.

Patrick BERNARD-DROUET
Secrétaire du Comité Départemental.



[Handwritten signature]